

Asie de l'Est : Développement de la coopération dans l'enseignement supérieur

Jun Oba



Édition électronique

URL : <http://ries.revues.org/2449>

DOI : 10.4000/ries.2449

ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études
pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2012

Pagination : 21-24

ISBN : 978-2-85420-595-4

ISSN : 1254-4590

Référence électronique

Jun Oba, « Asie de l'Est : Développement de la coopération dans l'enseignement supérieur », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 60 | septembre 2012, mis en ligne le 06 février 2015, consulté le 03 octobre 2016. URL : <http://ries.revues.org/2449> ; DOI : 10.4000/ries.2449

Ce document a été généré automatiquement le 3 octobre 2016.

© Tous droits réservés

Asie de l'Est : Développement de la coopération dans l'enseignement supérieur

Jun Oba

- 1 En mai 2007, le gouvernement Shinzo Abé (Parti libéral démocrate : PLD) a défini une stratégie nationale d'internationalisation « Initiative de la Porte de l'Asie (*Asian Gateway Initiative*)¹ », dans le but d'ouvrir davantage le pays en le situant à la porte de l'Asie de l'Est et en renforçant les liens avec les pays de la région. Elle incluait deux mesures relatives à l'enseignement supérieur : une restructuration de la politique sur les étudiants étrangers, en vue du développement de pôles d'échange de ressources humaines de qualité, et une ouverture des universités vers le reste du monde. L'année suivante, afin de mettre en œuvre ces mesures, le gouvernement Yasuo Fukuda (PLD) a lancé un « Plan 300 000 étudiants internationaux », et le ministère chargé de l'éducation (MEXT) ainsi que les ministères concernés ont rédigé un plan d'exécution, portant sur l'élévation de l'attractivité des universités japonaises, l'amélioration des conditions d'accueil, l'aide à l'insertion professionnelle des étudiants étrangers, etc. En 2009, le MEXT a lancé un nouveau programme de soutien financier (Global 30) pour développer des pôles universitaires spécialisés sur les échanges internationaux, et treize universités (sept nationales et six privées) ont été sélectionnées parmi les vingt-deux candidates. Le nombre d'étudiants étrangers au Japon était, en mai 2011, de 138 075 (3 699 de moins que l'année précédente). Après le changement politique à l'automne 2009, le nouveau gouvernement Yukio Hatoyama (Parti démocrate : PD) a proposé l'« Initiative de la Communauté d'Asie de l'Est (*East Asian Community Initiative*) », et a plaidé pour des échanges internationaux de qualité parmi les universités, notamment entre la Chine, la Corée (du Sud) et le Japon. L'année suivante, les représentants de ces trois pays se sont réunis pour la première fois à Tokyo pour promouvoir les échanges et la coopération universitaires entre le Japon, la Chine et la Corée et, en reconnaissant l'importance des échanges académiques internationaux de qualité, ont consenti à poursuivre les efforts dans le cadre du « *Campus Asia* ». Lors de la deuxième réunion, organisée en Chine en

décembre 2010, les trois pays sont tombés d'accord sur le principe de lignes directrices relatives aux modalités d'échange international, telles que le transfert de crédits et la notation, et ont conclu qu'ils lanceraient des programmes pilotes au cours de l'année suivante afin d'initier le *Campus Asia*. La troisième réunion du comité a eu lieu en Corée en mai 2011. Le comité a définitivement adopté les lignes directrices mentionnées plus haut². Celles-ci, de nature non contraignante et consultatives, sont destinées aux gouvernements, universités, agences d'assurance qualité et autres partenaires (notamment l'industrie), et envisagent de promouvoir les échanges et coopérations entre universités par le biais de transfert de crédits, de doubles diplômes, et d'autres programmes d'échange. Elles se déclinent ainsi :

Lignes directrices pour les partenaires de l'enseignement supérieur

<p>Les gouvernements doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> – mettre en place un cadre intégral, cohérent et transparent d'assurance qualité ; – inciter les universités à participer aux programmes d'échange ; – soutenir l'agence d'assurance qualité dans l'exercice de ses activités.
<p>Les universités doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> – mettre en place un système interne d'assurance qualité ; – garantir la mise en œuvre effective de programmes d'échange ; – soutenir les étudiants de qualité.
<p>Les agences d'assurance qualité doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> – maintenir la transparence de la procédure ; – mener une étude sur les références communes et une évaluation conjointe ; – former le personnel.

- 2 Des lignes directrices pour les autres partenaires sont également indiquées, et des articles supplémentaires concernent la validité et la diffusion des lignes directrices.
- 3 Par ailleurs, il a été décidé que chaque pays financerait la mobilité d'au moins cent étudiants et recevrait en échange le même nombre d'étudiants, et que chaque université participante suivrait le même principe de réciprocité, cette règle ne concernant pas les étudiants en mobilité libre. Dans les jours suivant la réunion, des programmes pilotes ont été lancés simultanément dans les trois pays. Ils visent dans un premier temps à développer des consortiums universitaires, et par la suite à financer la mobilité d'étudiants. Au Japon, l'appel à projets du programme a été publié en même temps que celui d'un autre programme de promotion des échanges internationaux pour soutenir des projets de formation collaborative avec des universités aux États-Unis ou dans d'autres pays développés, dans le cadre du projet « Réinventer le Japon » (PRJ). Pour la première catégorie de ce programme, subdivisé en deux types (1 : collaboration Chine-Corée-Japon ; 2 : collaboration Chine, Corée ou des pays ASEAN - Association des nations de l'Asie du Sud-Est), 51 et 52 projets ont respectivement été proposés pour respectivement dix et trois projets retenus en 2011. Le budget de chaque projet est de 80 millions de yen

au maximum par an, et sa durée est fixée à cinq ans. Pour l'exercice 2012, le PRJ privilège les collaborations avec les pays ASEAN, et a lancé des appels de projets aux universités japonaises pour la création de consortiums (type 1) ou la mobilité étudiante (type 2) avec des établissements universitaires de cette région. Respectivement, 54 et 17 projets ont été proposés puis évalués par les comités scientifiques de l'agence placée sous l'autorité du MEXT pour la promotion de la recherche scientifique (JSPS). En parallèle, des efforts internationaux pour garantir la qualité de l'enseignement supérieur en Asie de l'Est et du Sud-Est ont été entrepris. En septembre 2011, le MEXT a organisé un colloque international sur l'assurance qualité de l'enseignement supérieur en Asie de l'Est, et accueilli à Tokyo des représentants non seulement chinois et coréens mais également en provenance d'autres pays de l'Asie et du Pacifique. Les débats ont porté sur divers sujets relatifs à l'assurance qualité, tels que les lignes directrices adoptées par les trois pays d'Asie de l'Est, le système de transfert de crédits en ASEAN (ACTS), la transparence du contenu des programmes et de la notation, la mutualisation des informations sur l'assurance qualité et l'échange d'experts. Le colloque est parvenu à un consensus, sous forme d'un communiqué du président, sur les points suivants :

- importance accrue des universités pour un développement durable ;
- importance des échanges internationaux de qualité, soutenus par des systèmes de transfert de crédits et de notation ainsi que des programmes internationaux de développement d'individus de talent ;
- ces programmes doivent être conjointement suivis et évalués ;
- le Japon, pays hôte du colloque, ouvrira davantage sa société et son économie et, en collaboration avec d'autres pays, élaborera et mettra en œuvre des programmes conjoints de développement des ressources humaines ;
- respect de diverses voies de développement et transparence de l'information ainsi qu'entente entre pays ;
- échange de bonnes pratiques ;
- continuation de la discussion et du dialogue à divers niveaux par les gouvernements et les experts.

- 4 Ce processus de coopération en Asie de l'Est et du Sud-Est en matière d'enseignement supérieur a suivi l'exemple de l'Europe, notamment le programme Erasmus et le processus de Bologne. Les enjeux du projet *Campus Asia* et des autres projets de coopération dans cette région sont multiples, d'autant que la diversité des cultures et des systèmes d'enseignement supérieur est fort présente et que des organisations régionales, comme l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, ainsi qu'un dispositif de soutien à la reconnaissance des qualifications, comme le réseau ENIC-NARIC, sont inexistantes. En effet, malgré plusieurs tentatives de collaboration régionale, telles que la convention de l'Unesco sur la reconnaissance des études des diplômés et des grades de l'enseignement supérieur en Asie et dans le Pacifique en 1983, et plus récemment, le projet UMAP (Mobilité universitaire en Asie et dans le Pacifique)³ et la reconnaissance accrue de l'importance des échanges internationaux par les divers partenaires, la mobilité dans cette région reste beaucoup moins développée qu'en Europe. Afin de faire avancer le processus, outre la réalisation des lignes directrices – qui paraît peu facile – sur la base du volontariat, diverses difficultés, notamment techniques, doivent être surmontées, telles que les différences concernant l'année académique et le calcul des crédits. En effet, l'année académique commence en Chine en septembre, mais au printemps en Corée et au Japon. Même entre ces derniers, il existe un décalage (en mars en Corée et en avril au Japon). Par ailleurs, comme en Europe, on observe un problème de l'équilibre des flux

d'étudiants. Par exemple, alors que le Japon accueille environ quatre-vingt mille étudiants chinois et vingt mille étudiants coréens, les flux sortant du Japon vers ces pays se situent aux alentours de deux à trois mille seulement. En outre, dans cette région, en particulier en Asie de l'Est, des tensions politiques et diplomatiques existent toujours, qui jugulent la collaboration internationale. Sans mentionner la Corée du Nord, l'absence de Taïwan dans le cadre du *Campus Asia* est regrettable : ce pays pourrait lui apporter une contribution conséquente, vu son développement économique et académique et ses échanges internationaux avec les autres pays de la région (pour le Japon, Formose constitue le troisième pays d'origine des étudiants étrangers).

NOTES

1. Traduction se rapportant à la politique canadienne « L'initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique (*Asia-Pacific Gateway and Corridor Initiative*) ». <http://www.portedelasiapacifique.gc.ca/index2.html/> (NdlR).
 2. Consultables sur : http://www.mext.go.jp/a_menu/koutou/shitu/1303468.htm/.
 3. Acronyme de l'organisation « *University Mobility in Asia and the Pacific* » : fondée en 1993, elle vise à promouvoir la mobilité d'étudiants et de personnels dans les pays asiatiques et pacifiques, notamment par le biais de l'UCTS (système de transfert de crédits de l'UMAP).
-

INDEX

Index géographique : Asie, Asie du Sud-Est, Japon, Chine, Corée du Sud

Mots-clés : coopération internationale, enseignement supérieur

AUTEUR

JUN OBA

Maître de conférences à l'Institut de recherches pour l'enseignement supérieur (RIHE), de l'Université d'Hiroshima, au Japon. Il a publié de nombreux travaux en japonais, français et anglais sur le système scolaire, l'administration éducative, le financement de l'enseignement, la gestion des institutions d'enseignement supérieur, l'amélioration des enseignements universitaires, le rôle du gouvernement en éducation.